



COMMUNIQUÉ
Paris, le 14/03/2025

LA PÉTITION POUR L'ABROGATION DES ZFE PUBLIÉE PAR L'ASSOCIATION « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » ET ALEXANDRE JARDIN (LES #GUEUX) EST EN LIGNE !

Dès l'annonce de l'adoption de la loi *Climat et Résilience* imposant la création de Zones à faibles émissions sur le territoire français, l'association « 40 millions d'automobilistes » s'est attaché à dénoncer les aspects discriminatoires de la mesure, à redonner la parole aux usagers dont la mobilité a été mise en péril et à mobiliser les élus locaux pour mettre un terme à cette disposition socialement injuste et inefficace d'un point de vue environnemental.

« 40 millions d'automobilistes » est ainsi partie à la rencontre des usagers de la route et des maires dans un périple à travers toute la France (La Grand Boucle des Exclus). Les témoignages et entretiens recueillis ont donné naissance à un film documentaire intitulé *ZFE : La Bombe à retardement sociale*, visible sur la chaîne YouTube de l'association. Sa pétition en ligne a également bénéficié de plusieurs centaines de milliers de signatures.

Forte de ces soutiens, l'association « 40 millions d'automobilistes » poursuit ses actions pour obtenir l'abrogation de la loi. Aujourd'hui, elle s'associe à Alexandre Jardin, à l'origine du mouvement les #gueux particulièrement populaire et actif sur les réseaux sociaux, pour dénoncer les conséquences délétères des ZFE. L'association publie ce vendredi 14 mars 2025 [une pétition sur la plateforme dédiée de l'Assemblée nationale pour demander l'abrogation des Zones à faibles émissions](#).

Les ZFE, une mesure discriminatoire

Pour l'association « 40 millions d'automobilistes » et Alexandre Jardin, de nombreux arguments viennent justifier la nécessité d'abroger la « loi ZFE ».

Premièrement, la création des ZFE a eu pour effet d'exclure des villes de nombreuses personnes aux revenus modestes, qui ne peuvent pas se permettre d'acquérir des véhicules conformes aux normes imposées. Cette situation a creusé les inégalités sociales, empêchant une partie de la population d'accéder aux centres urbains, où se trouvent la plupart des services publics, les institutions de santé, les commerces... Les citoyens les plus vulnérables se retrouvent ainsi pénalisés et marginalisés.

Deuxièmement, les restrictions imposées par les ZFE ont considérablement réduit la mobilité des automobilistes, en particulier ceux résidant dans des zones périurbaines ou rurales, où le véhicule personnel demeure indispensable pour les déplacements quotidiens, faute d'alternatives efficaces en termes de transport. Ces restrictions limitent l'accès à l'emploi, à l'éducation et aux services essentiels, créant une fracture territoriale inacceptable.

Troisièmement, les dispositifs de soutien à la transition vers des véhicules moins polluants, tels que les primes à la conversion ou les aides financières, restent insuffisants – bien que très coûteux pour l’Etat – face au prix élevé des véhicules récents, neufs comme d’occasion.

Quatrièmement, la mise en place des ZFE a également des répercussions économiques pour les commerçants et les entreprises situés dans ces zones. La réduction du flux de clients potentiels et les contraintes logistiques pour les livraisons impactent négativement leur activité, mettant en péril l’économie locale.

[Pour signer la pétition, cliquez sur ce lien.](#)

Pourquoi une nouvelle pétition contre les ZFE ?

La pétition précédemment mise en ligne – soutenue par les nombreuses autres actions de sensibilisation menées par « 40 millions d’automobilistes » – a bénéficié d’un franc succès auprès des usagers de la route. Pourtant, aujourd’hui, face à la multiplicité des initiatives, il est apparu nécessaire de fédérer davantage encore les opposants à la mesure – qu’ils soient simples usagers de la route ou élus parlementaires – pour mieux faire entendre leur voix et porter leurs attentes.

De nombreux élus parlementaires ont pris conscience de la nature discriminatoire de la mesure et de ses piètres résultats en termes d’amélioration de la qualité de l’air. C’est ainsi que ces derniers mois, plusieurs propositions de loi – comme celle portée par le député du Gard Pierre Meurin, ou encore celle déposée cette semaine au Sénat par Vincent Louault, élu d’Indre-et-Loire – ont été déposées pour aménager ou supprimer l’obligation de mise en place des ZFE.

« Mais toutes ces propositions ont pour lourd inconvénient d’être marquées politiquement ; en conséquence, elles ont peu de chance en l’état d’obtenir la majorité des suffrages lorsqu’elles seront soumises au vote des députés. Ce que nous espérons en publiant [notre pétition sur la plateforme de l’Assemblée nationale](#), c’est livrer un texte qui ne soit pas partisan et qui puisse rassembler derrière lui toutes les bonnes volontés, quelle que soit leur couleur politique, pour enfin obtenir l’abrogation de la loi », explique Pierre Chasseray, délégué général de « 40 millions d’automobilistes ».

Pour que la pétition soit examinée et débattue à l’Assemblée nationale par une commission dédiée, elle doit obtenir un minimum de 100 000 signatures.

Le règlement de la Plateforme des pétitions de l’Assemblée nationale stipule que *la Conférence des présidents de l’Assemblée nationale peut également décider d’organiser un débat en séance publique sur une pétition ayant recueilli au moins 500 000 signatures.*

[Pour signer la pétition, cliquez sur ce lien.](#)

CONTACTS PRESSE :

Victorine Duval
🌐 presse@40ma.net
☎ 06 10 07 48 26

Pierre Chasseray
☎ 07 78 21 24 47

 www.40millionsdautomobilistes.com

 @40MA - 40 Millions d’Automobilistes
@PChasseray - Délégué Général

 @40millionsdautomobilistes51

➔ **À propos de “40 millions d’automobilistes” :** “40 millions d’automobilistes” est une association d’intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu’européen. Elle intervient dans l’ensemble des débats de fond liés à l’usage de l’automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver ce facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.